



Commune Nouvelle

Compte rendu du 4ème atelier citoyen

Saint-Christol, le 18/10/2018 – 18h30

Début de la réunion 18h40. Nombre de présents 22.

Présentation de l'objet de l'atelier du jour par M. Eric Gasiglia

Présentation de l'ordre du jour et des documents de consultation papier et en ligne.

Document papier recto verso. Même forme que les autres communications.

Discussion

Faut-il ajouter le fait que les conseils municipaux décident puis que le Préfet valide ?

Les conseils municipaux se rangeront derrière le nom qui est plébiscité puisque les propositions sont issues de propositions des groupes de travail. La procédure est ajoutée au texte.

M. Bergeon explique qu'une réflexion sur le centre élargi de Saint-Christol est lancée, le bureau d'étude participera à des ateliers. La réflexion est à creusée vers Vérargues, et il sera demandé aux ateliers de réfléchir à ce qui peut être développé vers Vérargues.

Le projet tourne autour des professionnels médicaux et de la Poste pour le centre ancien.

Concernant les cheminements doux, un bureau d'étude a également travaillé, et pourra intervenir dans un atelier également.

Nota : les débroussaillages ont commencé sur la voie verte départementale (ancienne voie ferrée).

Question d'un budget participatif : trouver une ligne budgétaire pour que les ateliers puissent se pérenniser et concrétiser des projets.

A Vérargues : les ateliers techniques peuvent être déplacés, et dégager le bourg centre. L'étude de définition urbaine peut donc être lancée.

Charte

Une pré-rédaction de Charte a été élaborée, sur la base de Chartes existantes, d'un travail de synthèse des élus, des participations lors des ateliers citoyens.

Il convient de voir ce qui peut être amendé, arrangé, précisé, sur la partie projets, objectifs...

Sur la partie gouvernance, il est décidé de conserver les communes déléguées, car le choix contraire n'est pas réversible. Cette partie sera donc simplement présentée dans un second temps.

La 1ere partie de la charte est la plus importante : cette partie dit ce que l'on veut faire, ce vers quoi on veut aller.

Sont lus collectivement les éléments réunis et les axes proposés.

Il conviendra pour travailler sur les différents axes, de faire appel à des personnes ressources par la suite. Par exemple les personnes de la bibliothèque de Vérargues sur le sujet de la médiathèque, les acteurs du monde viticole sur la question économique, etc.

19h25 : sont proposés ¾ d'heure de travail sur les différents points. Désigner un maître du temps autour de la table, quelqu'un qui prend des notes.

Retour des groupes de travail

Groupe 1 :

- **Concernant les Objectifs définis dans la charte :**
 - Accentuer la nécessité de faire vivre et valoriser le patrimoine bâti.
 - Nécessité de mettre, remettre de la vie dans les centres anciens.
 - Point 2 : plus affirmer le lien avec les communes
 - Point 3 : s'informer sur les obligations de citoyens.
- **Enjeux**
 - Séparer qualité de vie et qualité des paysages.
 - Développer une organisation cohérente : ajouter ET MAITRISEE.
- **Evènementiel**
 - La vie associative, son but précis, un regroupement autour de l'environnement, qui est fédérateur.
- **Energie**
 - Reprise en main par les citoyens de la maîtrise de l'énergie et de la production d'énergie. Parler de sobriété énergétique.

Nota : Castrie, panneau carré noir : baisse d'énergie de telle heure à telle heure.

- La pédagogie doit accompagner l'application du PLU – Appel à un architecte conseil.
- **AXE 3 – Déplacements doux**
 - Réfléchir les déplacements doux à l'intérieur des deux villages et entre les villages.

Groupe 2

- Ajouter un aspect humain : maintenir et développer une solidarité intergénérationnelle.
- Logements : ajouter des petits collectifs, avec l'esprit de rassembler des jeunes et des anciens. Favoriser le développement de logements pour des personnes seules, des couples...

Nota : par exemple, sur les logements sociaux de Saint-Christol, 17 seront occupés par des Saint-Christolains, 1 par un Vérargois, le reste pour des personnes extérieures.

- Donner du sens au mieux vivre ensemble.

Conclusion : modifications proposées sur la rédaction de la Charte.

1 OBJECTIFS

- **Assurer une meilleure représentativité de notre territoire et de ses habitants auprès de l'État, et des autres collectivités ou établissements publics tout en respectant une**

représentation équitable des communes fondatrices au sein de la commune nouvelle et *pour proposer* une égalité de traitement entre les habitants des communes déléguées.

- **MAINTENIR ET DEVELOPPER UNE SOLIDARITE INTERGENERATIONNELLE**
- **Maintenir des services de proximité :**
 - **Simplifier et améliorer** la gestion administrative et politique de notre territoire : *rationaliser, optimiser, harmoniser le fonctionnement tout en maîtrisant la fiscalité et les tarifs des services.*
 - **Maintenir et dynamiser les services et les commerces de proximité,**

Axe 6 : Logement

MIXITE INTERGENERATIONNEL LOGEMENTS PETIT COLLECTIF POINT DE RENCONTRE

Groupe 3 : sur les axes prioritaires :

- AXE 1 - Environnement :
 - Le lien social et l'environnement peuvent être réunis : travail avec des enfants, voir ce que chacun peut apporter.
 - L'environnement c'est ce qui nous entoure – stades, bois, nature,

Questionnement : Ne faut-il pas rajouter un axe vie sociale ? L'environnement c'est quoi ? L'énergie, l'engagement citoyen, associatif, le cadre de vie, le patrimoine à valoriser, préserver, valoriser le patrimoine, l'environnement.

➔ **Deux sous axes dans l'axe 1 correspondant aux priorités :**

1 – Le lien social, mieux vivre ensemble à dynamiser, améliorer, l'engagement citoyen, améliorer les lieux publics

2 - Améliorer le cadre de vie, la valorisation du Patrimoine bâti, le développement durable, l'énergie – La préservation du patrimoine naturel, de l'eau, des bois, des chemins, des paysages.

Soutenir les initiatives visant à améliorer le patrimoine et l'esthétique des façades.

- AXE 2 - Services commerces :

Quoi mettre à Vérargues ? Ajouter un point sur la valorisation de l'artisanat : « renforcer le commerce, les services et l'artisanat local ». Peut être proposer sur Vérargues un endroit où des artisans pourraient s'installer ? Proposer dans un premier temps un marché artisanal ? Faire une vitrine des artisans locaux ?

- AXE 3 : mobilité déplacement doux – Pas de modification
- AXE 4 : Culture éducation
 - Faire rayonner les projets de la nouvelle médiathèque sur l'ensemble de la nouvelle commune.
 - Développer des actions culturelles sur l'ensemble de la commune nouvelle.
 - Proposer des actions en direction des adolescents (journées sportives, culturelles, ALSH).
 - Soutenir des actions visant à accompagner le vieillissement, pour les personnes vieillissantes et pour les aidants.
- AXE 6 – Logement
 - Veiller à ce que la proposition de logement soit diversifiée pour accompagner un parcours de vie : des plus jeunes aux plus âgés.

- Soutenir un projet de maison séniorale.
- AXE 7 – Développement économique
 - Affirmer la destination viticole agricole du territoire dans le respect du paysage.
 - Favoriser les entreprises porteuses de projet locaux, les circuits courts.
- ➔ La charte en général et sur ce point en particulier, doit dire ce que l'on veut et ce que l'on veut éviter.

A faire

- ➔ Rédaction, échange avec les participants pour compléter.
- ➔ Redémarrer les ateliers citoyens par la suite. Voir comment développer les groupes.

➤ Une date de dépouillement est à fixer – proposition vendredi 2 ou lundi 5 –

➤ **DATE RETENUE : vendredi 5 novembre à 18h30**

➤ **Chacun amène quelque chose pour un petit repas commun à l'issue !**

Merci à tous pour votre participation !